



FFvolley

BUREAU EXECUTIF

PROCES-VERBAL N°2 DU 06 OCTOBRE 2017

SAISON 2017/2018

Présents :

Eric TANGUY, Président
Christian ALBE, Pierre MERCIER, Yves LABROUSSE

Excusés :

Alain de FABRY, Florence AVABY, Christine MOURADIAN, Alain GRIGUER

Assistent :

Jean-Paul ALORO, Michelle AKILIAN, Aline GEMISE-FAREAU, Axelle GUIGUET

Invité : Arnaud DAGORNE

Le Président ouvre la séance à 10h00.

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Jeux Olympiques et Jeux Paralympiques 2024

Le Président rappelle l'attribution à la France de l'organisation des JO 2024. Cette formidable nouvelle doit permettre de renforcer la structuration de notre secteur du Haut-Niveau puisque chaque équipe de France de Volley-Ball et de Beach Volley va participer dans sept ans aux épreuves olympiques.

C'est aussi une opportunité historique, en tant que sport olympique, de développement vers de nouveaux publics.

- Projet fédéral

Le Président demande aux membres de faire part de leurs observations concernant le document de projet fédéral envoyé cette semaine.

- Decathlon

Cette société a demandé à la Fédération d'accompagner la marque KIPSTA dans le cadre de la procédure d'homologation des ballons conçus auprès de la FIVB et de la CEV.

Le groupe Decathlon investit fortement sur le Volley en proposant de nombreux matériels (ballons, filets de jeu, genouillères ...) et vient de publier un programme d'initiation au Volley de 48 leçons en collaboration avec la FFVolley.

- Contrat cadre FFVolley/Premiers de Cordée

Le Président informe les membres de la signature d'une convention avec cette association qui va permettre notamment de mettre en place des actions d'animations liées au Volley-Ball dans les hôpitaux ; c'est une preuve supplémentaire de l'engagement sociétal de la Fédération.

Le Président ajoute que la FFVolley va conclure prochainement une convention avec l'association Hums qui collecte du matériel (ballons, vêtements, filets ...) afin de les distribuer à des clubs ou structures qui n'ont pas les moyens de les acquérir ; ainsi, une dotation de ballons du CNVB a été distribuée à un club installé dans une favela lors des JO au Brésil, une autre a été amenée au Cameroun à l'occasion de la poule de Grand Prix disputée par l'Equipe de France féminine.

La prochaine collecte de matériels Volley sera destinée aux clubs situés dans les îles de St-Martin et de Saint-Barthélemy qui ont tout perdu lors du passage de l'ouragan Irma.

- LNV

Le Président félicite la LNV pour le rétablissement, en un an, de sa situation financière, avec des comptes excédentaires pour la saison 2016/2017.

- Coach Inside

Le Président annonce la création de la nouvelle union des entraîneurs, Coach Inside ; les Présidents de la FFVolley et de la LNV tiendront une réunion commune le 13 Octobre avec le Président de ce syndicat.

2. HAUT-NIVEAU ET TECHNIQUE

- Plan de Performance Fédéral

Axelle GUIGUET présente le PPF de l'Olympiade avec des nouveautés telles que l'intégration des joueuses en Pôles Espoirs dès les M14, l'intervention de cadres dans les CRE, la création d'un collectif élargi par genre dans les Pôles France, l'intégration d'une équipe du Pôle France masculin en Ligue BM et d'une équipe du Pôle France féminin en Ligue AF.

Une large discussion s'en suit entre les membres.

Il est convenu de fixer une réunion relative au PPF avec les clubs professionnels le 16/11, veille de l'Assemblée Générale de la LNV.

Axelle GUIGUET énonce que le PPF va être présenté à la Commission Nationale du Sport de Haut-Niveau.

Adopté par le Bureau Exécutif, le PPF sera soumis au Conseil d'Administration de la FFVolley pour approbation.

3. EVENEMENTIEL/COMMUNICATION/PARTENARIATS

- Contrat Mikasa/Montana/FFVolley

La Fédération vient de signer pour 4 ans (2017/2020) un nouveau contrat avec le distributeur exclusif français des ballons MIKASA ; l'accord prévoit la dotation de ballons pour les Equipes de France de Volley-Ball, de ballons de Beach Volley pour les tournois de Série 1 et de Coupe de France ainsi, nouveauté, que des ballons pour l'activité Soft Volley ; par ailleurs, une offre tarifaire dédiée va être envoyée prochainement aux Ligues Régionales, Comités Départementaux et clubs membres de la FFVolley.

Un autre contrat de fournisseur officiel des ballons utilisés lors des Volleyades et Mini-Volleyades est en cours de préparation pour la période 2018/2020. Cet accord comprendra une dotation de ballons ainsi qu'une dotation financière.

- Erreà

Dans le cadre de la recherche du nouvel équipementier pour la période 2018/2021, la Fédération a envoyé le 27 Septembre dernier une lettre de dénonciation du contrat en cours. Christian ALBE informe qu'Erreà a fait des propositions à la Ligue d'Occitanie avec 60 % de réduction et gratuité du flocage.

- Point P TP

La Fédération a reçu un courrier mettant fin au partenariat dans le cadre de la réorganisation managériale de cette société.

Cette nouvelle va entraîner la définition d'une nouvelle stratégie concernant la Tournée des Sables et envisager une labellisation des tournois de Série 1.

- Herbalife

Les discussions sont en cours afin de renouveler le partenariat.

- Partenariat assurances

Le contrat Generali se terminant à la fin de l'année, des rendez-vous vont se dérouler en Novembre avec les acteurs de ce marché (notamment MAIF, AXA, ALLIANZ et GENERALI) pour discuter des possibilités de partenariat pluriannuel avec la Fédération.

- Molten

Une rencontre avec les représentants de Molten est prévue à l'occasion de la Supercoupe de la LNV à Mulhouse : l'association à la Coupe de France de Volley, aux labels et au programme EDUC VOLLEY sera abordée.

- Euro 2019

Le Président énonce que la consultation des villes va être lancée par la FFVolley avec l'aide de la société KENEO, agence spécialisée dans l'organisation de grands événements (CM Handball, CM Hockey sur Glace, CM Lutte en France, candidature JO ...) en vue d'un choix des sites en Décembre ou Janvier.

Arnaud DAGORNE indique que la prochaine réunion avec les dirigeants des 3 autres pays organisateurs se déroulera au siège de L'EQUIPE, notre partenaire, le mercredi 11 Octobre.

Le Bureau Exécutif désigne Michelle AKILIAN pour piloter le plan d'actions « 2019, année du Volley » avec les sujets de l'association du monde scolaire, des territoires et de l'héritage pour le Volley français de cette compétition internationale.

- Coupe de France de Volley-Ball

Le Président soumet aux membres la réflexion d'un déroulement des Finales sur 2 jours : les finales professionnelles le samedi et les finales fédérales le dimanche 11/03/2018.

Il est demandé à Arnaud DAGORNE de consulter la chaîne diffuseur des finales 2017 pour connaître sa position sur cette proposition.

Après échanges entre les membres, le Bureau Exécutif décide que le règlement 2017/2018 mentionnera la prise en charge par le club recevant de la collation, du dîner, de l'hébergement et du petit déjeuner du club adverse.

- Coupe d'Europe : match de barrage du Cannet

Le club du Cannet demande l'aide de la Fédération pour produire les images du match à domicile du mardi 17/10 comptant pour le 3^{ème} tour de la Champions League féminine ; après vérification, il s'agit d'une obligation nouvellement imposée cette saison par la CEV. Arnaud DAGORNE va solliciter le prestataire du streaming vidéo qui a réalisé le match amical France/Belgique en Mai dernier à Tours.

Le Bureau Exécutif adopte à l'unanimité de financer un tiers des coûts, en demandant pour le solde la participation de la LNV et du club concerné.

4. FINANCES

- Relance clubs

Christian ALBE informe les membres qu'il reste 12 000 € en attente de règlement (dont 4 400 € des clubs ultra-marins).

404 clubs sont engagés en Coupe de France jeunes représentant 1 118 équipes ; il souhaite qu'une réflexion soit menée sur le calendrier de paiement par les clubs des engagements en coupes.

Une rencontre est prévue avec l'informaticien de la FFVolley afin d'envisager la création de paniers spécifiques aux engagements et aux droits et amendes.

- Contrats TV WL 2016 et 2017

Arnaud DAGORNE précise que les contrats TV 2016 et 2017 de la WL ont été reçus de la FIVB, désormais signés par les trois parties ; parallèlement, la FFVolley a reçu cette semaine le récapitulatif financier corrigé de la WL 2017 afin de recevoir de la FIVB d'ici Décembre le paiement du montant lié à la victoire de la Ligue Mondiale 2017.

- Appart City

Christian ALBE fait l'historique des discussions ; un protocole va être conclu avec le groupe APPART CITY afin de solder nos créances respectives, autoriser la compensation entre les montants dus par chaque entité et énoncer le paiement par APPART CITY du solde à la FFVolley.

Le Trésorier Général précise que toutes les factures émises en 2016 et 2017 par la FFVolley en vertu des contrats de partenariat seront présentées, comme prévu, en produits sur les exercices comptables 2016 et 2017.

Pour la saison 2017/2018 et les suivantes, il est convenu que les appartements mis à disposition des membres de l'Equipe de France de Beach à Montpellier feront l'objet d'un

nouvel accord de partenariat sous forme d'échanges marchandises ; les appartements situés à Toulouse seront facturés à la FFVolley.

- Aides à Projets

Un versement d'acompte est prévu le 9 Octobre d'un montant de 147 500 €.

- Iles du Nord

En marque de solidarité avec la Ligue et les licenciés des Iles victimes de l'ouragan Irma, le Bureau Exécutif décide sur proposition du Président, la gratuité de la part fédérale de chaque licence 2017/2018 souscrite dans les clubs de la Ligue des Iles du Nord.

- Ressources humaines

Le Bureau Exécutif donne son accord pour que les derniers compléments de rémunérations de Philippe DUMOULIN et Aurélien BROUSSAL soient réglés après restitution des contenus et des ordinateurs mis à leur disposition.

Le Président énonce que Vincent PICHETTE, entraîneur adjoint de l'Equipe de France masculine va bénéficier d'un contrat PO ; son activité pour la FFVolley devient permanente puisqu'il rejoint le Pôle France masculin à Montpellier de Septembre à Avril avant le démarrage de la saison internationale.

Christian ALBE fait part de l'évolution des missions de Christine ROUAN, secrétaire, qui va traiter et saisir les informations du logiciel ENORA concernant le suivi médical des sportifs.

5. SECTEUR SPORTIF ET ORGANISATIONS NATIONALES

- FDME

Le Président dresse l'historique de ce projet et regrette vivement que la FDME ne soit pas opérationnelle pour ce début de saison.

Il relève que l'application licences ne fonctionne plus.

- Volleyades et Mini-Volleyades

Le format est de 24 équipes par genre ; pour chaque compétition, il y aura 2 équipes par « grande ligue » et 1 équipe pour chacune des autres ligues.

L'Outre-Mer aura 1 équipe engagée en Mini-Volleyades et 4 au maximum aux Volleyades. L'inscription aux Volleyades est maintenue à 808 € par équipe.

- Finales jeunes

La date limite des candidatures est fixée au 10 Novembre ; les désignations seront réalisées au Bureau Exécutif du 18 Novembre.

- Coupe de France des Compet'lib

La Fédération organisera la finale à 12 équipes à Rouen lors du week-end de la Ligue Mondiale.

Pour 2018/2019, l'engagement des équipes se fera auprès de la CCS qui proposera prochainement un format de compétitions privilégiant une phase régionale de tournois avant la phase finale.

Avec 12 équipes, cela correspond à une équipe qualifiée par ligue.

6. VIE ASSOCIATIVE ET FEDERALE

- Relevé de décisions du Bureau Exécutif du 09/09/2017

Adopté à l'unanimité avec demande d'insertion de plusieurs remarques proposées par Florence AVABY.

- Délégation au Conseil de Surveillance

Le Bureau Exécutif donne son accord pour déléguer à la Présidente du Conseil de Surveillance la signature de la convention de mise à disposition d'Éric TANGUY par l'Université PARIS 6 avec la FFVolley.

- Procédure des Vœux

Le Bureau Exécutif adopte le principe de dépôt des vœux par les clubs au plus tard le 31 Décembre 2017 ; les vœux seront ensuite diffusés aux commissions concernées aux fins d'étude avant examen par le Conseil d'Administration du mois de Février.

Le Secrétaire Général va rédiger une note relative à cette nouvelle procédure de dépôt et d'examen des vœux en vue de sa présentation, pour adoption, au Conseil d'Administration du 21 Octobre 2017.

- Ordre du jour du Conseil d'Administration

Le Bureau Exécutif arrête l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration : en dehors des PV à approuver, seront inscrits notamment le PPF et le projet fédéral.

- Consultation Assurances

Arnaud DAGORNE indique que le cahier des charges de consultation de plusieurs sociétés d'assurance en vue de garantir les activités fédérales et la couverture des licenciés sera prêt dans 10 jours ; il reste à recevoir les éventuels demandes de la Commission Centrale Médicale quant aux risques à ajouter au regard des statistiques de blessures constatées depuis 2012.

Les réponses sont attendues pour début Décembre.

7. DEVELOPPEMENT

- Kids Expo

Le Bureau Exécutif décide de ne pas donner une suite favorable au soutien financier concernant la tenue d'un stand pour cette manifestation se déroulant dans moins d'un mois ; il souhaite étudier davantage en amont les possibilités pour 2018.

- Zones techniques

Yves LABROUSSE présente la proposition tenant compte de la réforme territoriale. Ce projet sera étudié lors du Conseil d'Administration du 21 Octobre.

- Monde scolaire

Michelle AKILIAN indique que l'UNSS demande une participation financière à la FFVolley ; elle rappelle que la Fédération a financé en 2017 le séminaire organisé à Lyon et en 2016 a participé au déplacement des 2 équipes de lycées qualifiées au mondial scolaire.

La CMN a demandé aux représentants du Volley fédéral de faire des propositions sur le Beach Volley.

La Commission Mixte du Sport Universitaire se réunit la semaine prochaine : cette réunion va évoquer le championnat du monde universitaire de Beach Volley ; à noter que la DTN de la FFVolley n'a pas été convoquée.

L'article relatif au Volley rédigé pour publication dans la revue EPS est en voie de finalisation.

- My Coach Volley

Le Président présente une synthèse du document envoyé sur cette application déjà développée pour le Football et bientôt en service pour le cyclisme en partenariat avec la FFC.

Cette solution digitale peut servir le développement de nos activités et permettre la modernisation du BVS, la mise à disposition des vidéos et statistiques des Equipes de France à tous les clubs de Volley-Ball et de Beach Volley.

Cela constituerait un outil majeur de la formation en permettant à chaque éducateur et entraîneur de disposer de formations à distance ; le contenu du Pôle ressources de la DTN et de la FFVolley serait diffusé au travers de cet outil.

Christian ALBE décrit le montage juridique envisagé avec la création d'une SAS dénommée « Volley Ball Project » avec pour membres les sociétés actionnaires de My Coach, la FFVolley et un investisseur souhaitant aider le Volley-Ball.

L'intervention d'un commissaire aux apports sera nécessaire pour recenser et apprécier les différents apports, en numéraire ou en industrie.

8. QUESTIONS DIVERSES

La prochaine séance est fixée au samedi 18 Novembre.

Le Président,
Eric TANGUY

Le Secrétaire Général,
Yves LABROUSSE